

Changements par rapport à l'environnement.

Si la désertification a provoqué un recul de l'équipement agricole, elle a inversement contribué à **multiplier et à élargir les connaissances techniques**, en particulier celles portant sur l'environnement et sa préservation. D'une part, les migrations ont permis à de nombreux exploitants de voir et de participer à des réalisations et, d'autre part, les actions entreprises dans les villages voisins ont fait l'objet de visites spontanées et organisées. Ce capital de connaissances, et parfois de pratiques techniques, est une excellente base de départ à ne pas négliger ; dans bien des villages, on peut s'appuyer dès le début des actions sur **des gens qui "savent"** et sur ceux qui ont déjà "fait", à la condition expresse de contrôler les acquis, de les redresser au besoin et d'avoir pour souci de les élargir à tous.

Dans le même sens, la **perception de l'environnement et de la relation à établir avec lui change, a même déjà changé** en bien des lieux. L'environnement est ressenti à la fois :

- comme **un milieu sensible**, qu'autrefois on savait respecter mais qu'on a trop négligé et surexploité durant la dernière période ; bien des villageois savent ou comprennent qu'il faudra lui accorder des efforts de travail et de gestion pour compenser les erreurs et les précipitations d'hier. Les populations sahéliennes les plus affectées ont **une réelle disponibilité** pour engager la lutte contre la désertification ;
- et comme **un milieu appartenant au village**, à la collectivité des hommes et des femmes auxquels il fournit, dans les limites du terroir, des ressources, du travail et des productions. Le village sait que la dégradation de son environnement lui est imputable en grande partie mais **il sait aussi** qu'elle est due à des interventions extérieures qu'il ne maîtrise pas. C'est particulièrement le cas des autorisations de défrichement et de coupe de bois accordées par les services sans aucune concertation préalable avec le village ; les femmes s'insurgent violemment contre les permis de coupe accordés à des étrangers alors qu'elles-mêmes ont de la difficulté à trouver du bois et sont "amendées" (pénalisées) chaque fois qu'elles contreviennent à un règlement.

Un peu partout, les collectivités expriment le besoin de prendre en main l'environnement dans leurs terroirs et le sentiment vécu que **les services et les autorités négligent et contrarient cette aspiration**. Un peu partout, cette volonté **relance le mouvement d'organisation du monde rural** par redynamisation ou création de structures collectives anciennes (le ton, le kondey, le naam, etc...) ou modernes (groupements, coopératives, associations villageoises de développement, associations locales ou régionales autonomes). Dans la mesure où le mouvement est fondé sur une réappropriation des terroirs pour leur restauration, **il est plus sain et plus porteur d'avenir** que les structures précédemment mises en place pour "encadrer" le monde paysan (approvisionnement en facteurs de production, crédit, commercialisation).

Enfin, les projets petits ou grands, les services de développement et les autorités politiques ont un nouveau discours et une nouvelle approche plus conformes aux réalités rurales et aux options de la stratégie régionale du CILSS. L'approche globale, intégrée et concertée, la participation volontaire et responsable de la population et l'intégration de la défense de l'environnement sont des concepts qui ont pénétré les discours, la conception des projets et programmes et, plus rarement, la pratique. Certes, il ne s'agit que d'**une évolution en cours** ; bien des projets, même s'ils agissent contre la désertification, ont une pratique encore fondamentalement basée sur l'approche passée : le projet conçoit et décide, la population exécute ; l'organisation paysanne est utilisée comme relais, courroie de transmission plutôt que partenaire ; l'évaluation des résultats est encore uniquement ou très largement quantitative au détriment de l'appréciation qualitative de l'engagement des populations dans la voie de l'auto-développement.

1.5. CONCLUSIONS.

Les faits climatiques donnent raison à la proposition du CILSS de prendre en compte la sécheresse persistante comme une **constante** sur laquelle doit être fondée toute politique de développement au Sahel. Le terme "constante" est précis : il signifie que la sécheresse ne doit pas être oubliée et les priorités changées dès la première bonne année pluviométrique ; la désertification n'est pas une auberge espagnole : quand on y est entré on n'en sort pas facilement. Il semble que les paysans comprennent mieux cette évidence que bien des décideurs et des développeurs ; à Sankondé (expérience n°13), après quatre années de bonnes récoltes derrière leurs digues filtrantes, les paysans disent simplement : "**nous ne sommes pas fatigués de construire des greniers**".

La sécheresse est un fait simple. La désertification est un phénomène complexe, évolutif, résultant de l'action de plusieurs agents, ayant des implications dans tous les domaines y compris celui du comportement humain et entraînant des enchaînements continus de causes à effets sur tous les éléments constitutifs des écosystèmes. Un effort peut être tenté pour éclaircir cette complexité et en saisir les mécanismes à partir de deux séries de facteurs : les facteurs agro-bio-climatiques et les facteurs humains.

Régionalisation de la désertification.

Les tableaux n°4 et 5 et la carte n°17 présentent un essai de régionalisation synthétique de la désertification au Sahel : ses agents, ses formes, ses effets et les axes de lutte qui en découlent.

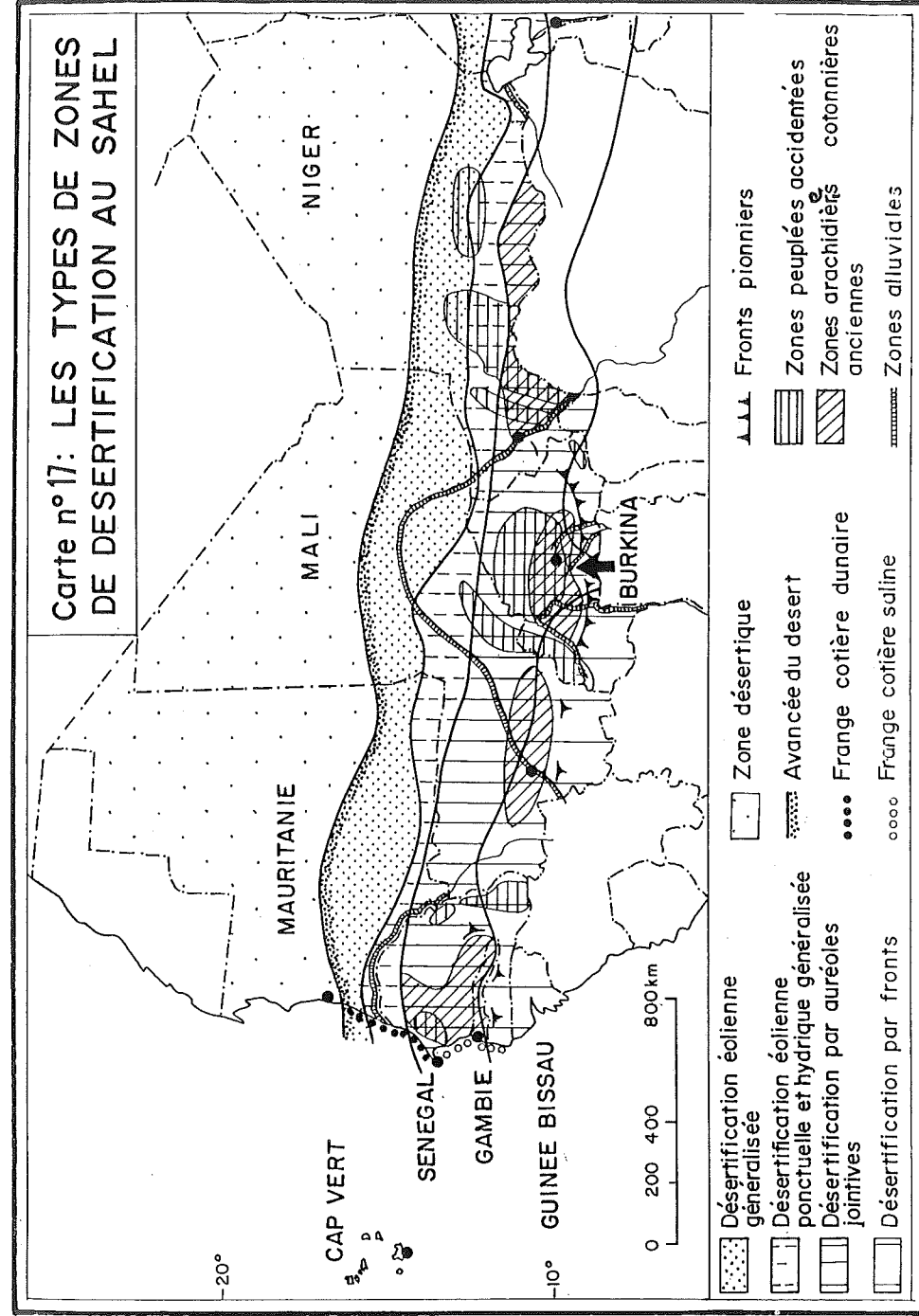
Tableau n° 4 : Diagnostic zonal de la désertification

ZONES	AGENTS	FORMES	EFFETS	AXES DE LUTTE
1 SAHARO-SAHÉLIENNE (actuellement saharienne)	1 Vent 2 Eau 3 Hommes (élevage, urbanisation)	- mise en mouvement généralisée et ponctuelle des sables - désertification des zones de relief	- disparition des ressources pastorales et forestières - menaces d'assèchement et d'ensablement des oasis et zones de culture de décrue - rarefaction et difficulté d'accès à l'eau - repli des hommes et des bêtes au sud : danger de disparition de l'activité humaine - croissance urbaine - aide alimentaire généralisée	- Fixer les sables, en priorité pour protéger les aires de production (oasis) et infrastructures - protéger les aires résiduelles de végétation y compris herbacées - collecter et conserver l'eau, recharger les nappes - fixer les hommes, promouvoir les actions et responsabilités productives des femmes - contrôle sans relâche de l'élevage extensif transhumant - maîtrise et limitation de l'aide alimentaire
2 SAHÉLIENNE NORD (actuellement Saharo-Sahélienne)	1 Vent, Eau et Homme (toutes activités)	- mise en mouvement généralisée et ponctuelle des sables - désertification avancée, générale dans les aires rocheuses	- dégradation avancée des ressources pastorales et forestières - limitation des ressources en eau, dégradation des sols, disparition de la culture sèche - repli sur les zones basses et alluviales, surexploitation. - émigration, aide alimentaire, croissance urbaine, destruction, migration sociale, surcharge des femmes	- collecter, canaliser, conserver l'eau dans les sols et les nappes - maîtriser l'écoulement, protéger les sols - fixer les sables, couper le vent - protéger et gérer l'exploitation des ressources pastorales et forestières - développer l'agriculture irriguée d'oasis et de décrue, relance contrôlée de l'élevage extensif et transhumant. - promouvoir les activités et responsabilités productives des femmes - maîtriser la fécondité - maîtriser et limiter l'aide alimentaire

ZONES	AGENTS	FORMES	EFFETS	AXES DE LUTTE
3 SAHÉLIENNE SUD et SOUDANO-SAHÉLIENNE (actuellement sahélienne)	1 Homme 2 Eau 3 Vent (défrichement, déboisement, cultures de rente, urbanisation)	- désertification par auroles jointives - perte de l'eau par écoulement et évaporation - épuisement et destruction des sols	- contraction de toutes les ressources exploitables, déstabilisation des écosystèmes, déséquilibre entre population et ressources. - autosuffisance alimentaire et énergétique aéroportée ; diminution des revenus monétaires, surexploitation des ressources naturelles restantes - émigration, urbanisation, vive croissance des besoins monétaires, modifications du comportement des jeunes, recul et désorganisation des solidarités collectives, familiales et villageoises - extrême surcharge des femmes	- collecter, canaliser, conserver l'eau sans les sols, les nappes et les petits barrages - conserver et améliorer les sols - gérer, restaurer et développer les ressources des terroirs - diversifier et intensifier l'agriculture sèche et irriguée, intégrer et développer l'élevage à l'étable et extensif (productions fourragères), intégrer l'arbre dans les systèmes de production - promouvoir la responsabilité et l'autonomie productive des femmes - maîtriser la fécondité - développer et diversifier les revenus monétaires, y compris par l'artisanat et petite industrie - supprimer l'aide alimentaire gratuite, la localiser et maîtriser sous forme de food for work - former hommes, femmes et jeunes aux techniques de production et de gestion de leur environnement, terroirs et exploitations.
4 SOUDANAISE et SOUDANO-GUINEENNE (actuellement soudanaise)	1 Homme (défrichement, déboisement) 2 Eau 3 (vent)	- désertification par fronts pionniers et péri-urbains - dégradation des sols et des ressources en eau	- déstabilisation des écosystèmes - fronts de colonisation agricole et extension coton-arachide - déforestation commerciale pour besoins urbains - immigration et émigration, croissance urbaine. - développement des revenus monétaires et accroissement des besoins d'équipement et d'argent.	- gestion collective des terroirs et de leurs ressources, y compris forestières - diversification et intensification des productions y compris forestière et d'élevage - conserver et améliorer les sols, maîtriser l'eau - développement artisanal et industriel - former hommes, femmes et jeunes aux techniques de production et de gestion de leurs exploitations et terroirs. - maîtriser la fécondité.

Tableau n° 5 : Les zones sensibles

Types de zone	Formes et risques de désertification	Régions concernées
1 FRANGE SAHARIENNE (ex zone saharo-sahélienne)	- mise en mouvement généralisée des sables (cf tableau n° 4)	Les bordures du Sahara ; c'est la seule zone où la formule d'avancée du désert est justifiée (quelques Kms à quelques dizaines de Kms)
2 FRANGE COTIERE	- remise en mouvement des dunes littorales - abaissement des nappes phréatiques d'eau douce - salinisation	- de Nouadhibou à Dakar - id - id et surtout les Niayes de Saint-Louis à Dakar - du delta du Sénégal à l'estuaire de la Casamance
3 ZONES A FORTE DENSITE RELATIVE	3.1. de relief contrasté - érosion générale et rapide des sols (glacis et zipellés, ravines). - dégradation totale ou avancée du couvert végétal - perte des ressources en eau par écoulement vers l'extérieur	- CAP VERT - Zones de Thiès-N'bour, de Bakel, de Kédougou (?) - Plateau Dogon - Plateau Central Mossi, Massif des Falaises de Bamfara, Falaise de Gbanaingou - Ader Doutchi, Damagaram, vallées moyennes des Dallols du Zarmaganda et du bassin des Oulliminden
3.2. bassins arachidières et cotonniers anciens (paines et plateaux)	- épaissement et érosion des sols par l'eau et par le vent - éclaircissement et vieillissement des parcs arborés à acacia albida et karité.	- Bassin arachidier sénégalais (Dyolof, Cayor, Baol et Sine Saloum) - Zone arachidière et cotonnière du Mali (de Koïckani, Ségou, San) - Zone arachidière de l'ouest Volta et au sud du Plateau Central Mossi - "Frange utile" du Niger (en particulier Centre et Sud de Maradi et de Zinder)
3.3. zones basses et fluviales	- limitation des inondations et baisse des nappes - disparitions des forêts-galeries et de bas-fonds, recul prononcé des pâturages inondés et des cultures de décrue	- Moyenne et basse vallée du Sénégal - Delta intérieur et vallée du Niger - Mouhoun, Nazinon et Nakambé (ex Volta Noire, Rouge et Blanche) - Dallols Boboye et Maouri, Kaggia, Komadougou - Lacs, mares permanentes et temporaires
4 ZONES DE FRONT PIONNIER AGRICOLE	- défrichements anarchiques - déboisement excessif	- Est Sénégal, Haute et Moyenne Casamance - 3° Région du Mali (Sikasso) et Sud de la 2) Région - Sud de l'Ouest, du centre et de l'Est burkinabè - Région de Say-Torodi



Cet essai a pour objectif premier de rappeler la démarche déjà suivie pour l'élaboration des plans directeurs de lutte contre la désertification : elle lie entre eux les faits physiques et les faits humains dans l'analyse et dans les conclusions. A l'approche logique et fondamentale par zones agro-climatiques s'ajoute celle nécessaire par zones sensibles. Parmi ces dernières deux peuvent être considérées comme "passives" : les franges saharienne et côtière. Les trois autres sont **actives** c'est-à-dire que l'homme en est le facteur déterminant et que la désertification s'élargit. Comme on le constate, dans ces trois zones comme dans tout le Sahel au Sud de la zone saharo-sahélienne, la désertification est générée sur place par l'homme dans des conditions favorisées et exacerbées par la sécheresse.

Les axes de lutte proposés doivent être replacés dans le cadre des six options fondamentales de la stratégie régionale de lutte contre la désertification qui leur donne un contenu en termes de politique de développement. A cette échelle d'analyse, la liste des axes de lutte n'est qu'indicative mais il s'en dégage des points clés.

- **Collecter et conserver l'eau dans le sol et dans les nappes** pour maximiser son utilisation en hivernage et en saison sèche. C'est la priorité des priorités avec un corollaire inséparable : la **conservation et l'amélioration des sols** ; elle s'impose comme réponse à la constante "sécheresse".
- **Protéger, restaurer et gérer l'environnement** en relation avec les besoins et les systèmes de production des populations dont les analyses d'expérience ont montré qu'elles sont conscientes des changements qu'elles vivent et de la nécessité d'évoluer encore.
- **Gérer l'espace et les terroirs** à tous les niveaux, exploitations, terroirs, bassins hydrographiques, etc... Cette gestion par les collectivités et les individus implique une **assistance soutenue à la formation et à l'organisation**.
- **Promouvoir la responsabilisation et l'activité productive des femmes** dont la présence et le rôle ont une constance égale à celle de la sécheresse.
- **Maîtriser la fécondité**, autant pour répondre à un besoin naissant et de plus en plus clairement exprimé par les femmes que par souci de rechercher un équilibre entre croissance démographique et croissance des ressources.
- **Ramener l'aide alimentaire à sa fonction de sauvegarde de populations sinistrées**, en maîtriser l'utilisation en associant les collectivités bénéficiaires à sa gestion.

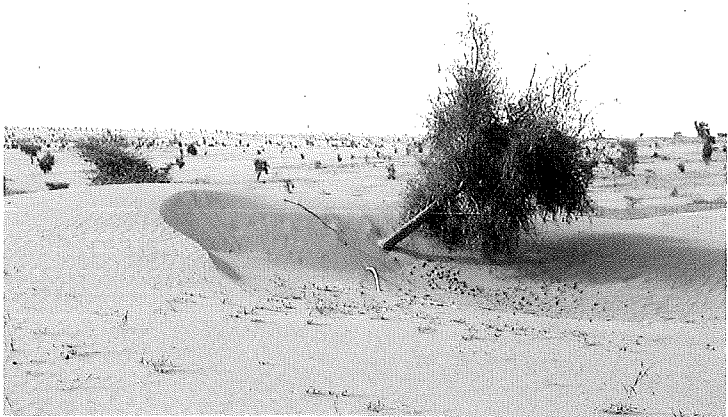
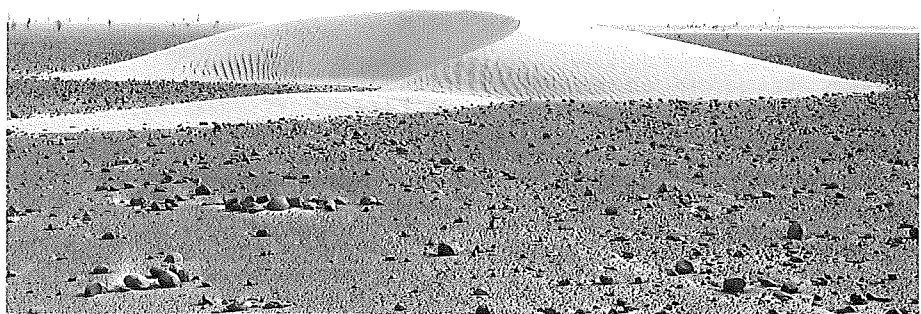
Poids, complexité et relativité des facteurs humains.

L'un des leitmotiv de ce travail sur la lutte contre la désertification est le **rôle décisif de l'homme**, la complexité de ses interventions (tant par leur nature que par leurs motivations) et leur relativité (elles sont légères ou lourdes, positives ou négatives). A partir de là, on peut dire tout et son contraire or il faut conclure. On peut le faire en réponse à deux questions brutales: **l'homme est-il coupable ? peut-on compter sur lui ?**

Les hommes et les femmes du Sahel dans leurs priorités quotidiennes, les hommes de savoir et de pouvoir dans leurs priorités de développement ont, les uns et les autres, pendant et après la période de relative abondance pluviométrique, cédé à la facilité d'exploitation directe des ressources, sans précaution et jusqu'au point de surexploitation où la désertification se développe d'elle-même. Affirmer comme on l'a fait dans un atelier sur la gestion des ressources naturelles que "le peuple est coupable de désertification et doit la réparer" est une attitude extérieure, égocentrique et qui nie la co-responsabilité ; c'est transformer la participation voulue volontaire et responsable des populations en un châtement dont les agents de développement seraient les "garde-chiourmes". Qui est aujourd'hui responsable, de ces villageois de l'Est du Sénégal qui refusent de cultiver le coton qui détruit leurs sols pour des profits médiocres, ou de la SODEFITEX qui ne propose pas à ces villages un système de production adapté et des moyens pour le mettre en oeuvre ? La question ne souffre pas d'échappatoire et la réponse est déjà donnée par la CMDT dans le Mali Sud (expérience n°20 de Kaniko). **Le peuple n'est pas coupable de vivre, mais de n'avoir pas compris et appris, et sont coupables avec lui ceux qui devaient lui faire comprendre et apprendre.**

A l'opposé de l'homme coupable, il y a **l'homme debout** dont on a voulu comprendre et donner l'exemple à travers les expériences citées. Cet homme est l'espoir, ces hommes, ces femmes, ces enfants qui luttent avec des faux-pas, des hésitations, des refus, sont l'espoir ; les agents de développement, les autorités et les organismes qui les soutiennent et les assistent sont l'espoir et sa preuve vivante. Mais cet espoir n'est pas encore une garantie totale pour l'avenir ; d'un bout à l'autre du Sahel, la divagation des animaux, les défrichements anarchiques et les coupes abusives de bois persistent, des projets sont conçus, adoptés, et mis en oeuvre en contradiction plus ou moins totale avec la stratégie régionale du CILSS. Le rôle de l'assistance extérieure comme celui des états est de contribuer à **transformer l'espoir en garantie d'avenir.**

Les hommes et les femmes, engagés dans la lutte contre la désertification sont **fiers de leurs travaux et d'eux-mêmes** ; ils ne mendient pas la nourriture, ils veulent manger pour travailler et sont prêts à rembourser avec leurs premières récoltes ; ils ne veulent pas de cadeaux aussi inutilisables que coûteux, pas de camion ou de tracteur mais des pioches, des pelles, des brouettes et des charrettes ; ils ne veulent pas seulement des discours et des contrôles, ils veulent de la formation, du conseil et du suivi. Les milliards et les bons sentiments sont nécessaires mais insuffisants ; les uns et les autres ne sanctifient pas l'aide et, d'ailleurs, le Sahel exporte plus de coeur et d'argent qu'il n'en reçoit. Les expériences étudiées montrent que l'assistance de bonne volonté et dotée de moyens devient efficace quand elle connaît la collectivité et ses composantes, quand elle se met à son service, **quand elle apporte des réponses qui transforment le besoin d'agir en action**, quand elle soutient des propositions techniques praticables, maîtrisables et productives.



DUNES

Photos 172, 174, R. ROCHETTE, photos 173, 175: M. MONIMART.

Photo 172 Barkhane sur le reg d'Achram Diouk (Mauritanie).

Photo 173 Train de barkhanes en mouvement sur le reg d'Achram Diouk.

Photo 174 Dans les couloirs interdunaires désertifiés par surpâturage, les dunes blanches se mettent aussi en mouvement (Mauritanie, Trarza).

Photo 175 La dune est impitoyable: balanités en cours d'arrachement, Trarza.

EROSION HYDRIQUE

Photo 176: M. MONIMART, photo 177, 178 179: R. ROCHETTE.



Photo 176 Au pied des dunes, bas-fonds éventré par la reprise d'érosion.



Photo 177 La ravine attaque le glacis et menace les arbres.

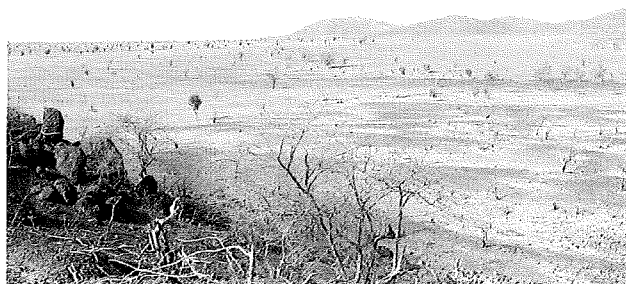


Photo 178 La lèpre de la désertification sur le glacis déboisé, le ruissellement en nappe et en rigole emporte les terres (Bam, Burkina).



Photo 179 La mort écologique au pied tu Tagant (Mauritanie).